

## **Marchandage autour d'un legs d'Ottawa**

**Une tentative du Port de Québec d'utiliser le legs fédéral du 400e à la Baie de Beauport afin de troquer un appui légal de la Ville à son projet de quais de 250 millions \$ vient d'échouer.**

Une entente négociée par l'ex-mairesse Andrée Boucher a été mise aux poubelles par l'administration Labeaume il y a quelques jours. Cette entente liait deux projets distincts : la réalisation d'aménagements récréonautiques sur le site de la Baie de Beauport, financée au coût de 19 millions \$ par Ottawa pour les Fêtes de 2008, et la construction de deux quais de marchandise dans la baie, un projet dans les cartons du Port.

Une recherche effectuée par Le Soleil démontre que des élus municipaux ont dû voter en faveur de cette entente, l'été dernier, malgré leurs réserves quant à l'appui au projet de quais, sous la menace de faire dérailler les travaux d'aménagement à la Baie de Beauport. Or, des ministres fédéraux actuels et du précédent gouvernement assurent que jamais la réalisation du legs n'a été conditionnelle à une approbation du projet du Port.

### **Des réserves**

Au moment où l'entente a été discutée au conseil municipal, en juillet, des représentants du RMQ ont voulu en savoir plus sur le projet du Port. Favorable à l'idée de quais, le conseiller de Limoilou, Alain Loubier, émettait néanmoins des réserves. «On ne voudrait pas se faire reprocher d'avoir accepté, avant de savoir ce qu'il en était exactement, un projet qui pourrait avoir un impact préjudiciable sur l'environnement du port, sur le type d'activités qui peuvent s'y dérouler», a-t-il soulevé lors d'une séance du conseil.

Mais remettre en question le projet de quais risquait de mettre un frein aux travaux du legs à la Baie de Beauport, a répondu la mairesse. «Je peux vous dire une chose : le projet de la Baie de Beauport a été accepté à la condition que le port puisse faire son agrandissement», a-t-elle assuré. «On n'aurait jamais eu ce projet-là et les sous du fédéral si on avait dit : « Non, il n'y aura jamais de quais. »

Pourtant, autant la ministre conservatrice responsable des Fêtes du 400e, Josée Verner, que ses collègues fédéraux des Transports ou du Développement économique, de même que l'ex-ministre libéral responsable de la région de Québec, Jean Lapierre, assurent qu'aucune exigence du Port ne conditionnait la réalisation du legs de 19 millions \$ financé par Ottawa. «Pas du tout, se souvient M. Lapierre. Bien sûr, ce n'est pas parce qu'on faisait la Baie de Beauport que ça mettait en péril les projets de quais du port. Il se gardait l'espace nécessaire. Mais c'était juste ça. Ça n'a jamais été conditionnel. Ça n'a jamais été lié du tout.»

L'administration portuaire voyait les choses sous un autre angle. En entrevue au Soleil il y a quelques semaines, Marcel Labrecque, vice-président exploitation au Port, indiquait que l'appui de la Ville était la «contrepartie» de la réalisation du legs à la Baie de Beauport sur un terrain qui appartient au port. «C'est relativement simple, c'est comme un mariage, soutient M. Labrecque.

Quand un mariage arrive, vous avez des époux qui acceptent de se marier et chacun amène une contribution. (...) La Ville obtenait ce qu'elle voulait, c'est-à-dire un parc, et d'un autre côté le Port obtenait la possibilité, en ayant l'appui de la Ville de Québec, de présenter à la population un projet de développement de quais.»

En tant que propriétaire du site de la Baie de Beauport, le port avait ses «exigences», relate Serge Viau, à la direction générale de la Ville. Il souhaitait que l'administration municipale se «commette» sur la question des quais, se souvient-il. «Je suppose que le port considérait qu'un appui formel comme celui-là, écrit dans une entente avec la Ville, lui donnait plus de poids éventuellement pour négocier avec le fédéral ou les groupes qui s'opposeraient au projet, avance M. Viau. C'est un peu ça qu'il voulait faire.» L'opposition du RMQ a finalement reculé et renoncé à investiguer davantage la question des quais avant d'entériner l'entente entre le Port et la Ville.

<b>Deux projets à démêler</b>		
<b>AMÉNAGEMENT SUR LE SITE DE LA BAIE DE BEAUPORT</b> Dans le cadre des legs du fédéral pour le 400 <sup>e</sup> , quatre bâtiments sont élaborés à la Baie de Beauport : une école de voile, une vigie, un accueil et un local pour les véliplanchistes. Des aires de jeux seront aussi accessibles à la population. Coût : 19 millions \$	<b>DEUX QUAIS DE TRANSBORDEMENT DANS LA BAIE DE BEAUPORT</b> Mis bout à bout, les deux quais à construire sur la péninsule doivent avoir 610 mètres de long, contre 375 mètres de profondeur. La plateforme permettra au port d'accroître sa capacité d'accueil de marchandises en vrac. Le projet moussé par le port n'est pas encore officiellement présenté. Le président, Ross Gaudreault, aime profiter du passage de politiciens fédéraux dans la capitale pour en rappeler l'importance et la nécessité de le financer.	<b>POURQUOI DES QUAIS DE VRAC?</b> Le tonnage manutentionné du port a plus que doublé au cours des 10 dernières années et le port n'a plus d'espace pour développer de nouvelles activités ou augmenter celles qui existent déjà. Le port rappelle que son secteur Est a été créé de toutes pièces dans les années 60 pour des usages portuaires. Le projet de quais aurait des retombées économiques de plusieurs dizaines de millions de dollars pour la région. Depuis 1978, le Port a présenté à maintes reprises différents projets d'expansion dans la baie.

Ex-attaché de presse de la mairesse Boucher, Paul-Christian Nolin occupe aujourd'hui le même poste auprès du maire Régis Labeaume. Il assure que personne n'a forcé la main à la mairesse pour qu'elle lie la réalisation du legs et la construction des quais dans une entente. «Il n'y avait pas de pression et je peux vous assurer qu'il n'y avait pas de complot. Ça peut donner cette impression-là, mais je vous assure qu'il n'y en avait pas.» La mairesse a voulu que les quais figurent à l'entente par souci de clarté, poursuit M. Nolin. «Mme Boucher a fait ça de son plein gré et elle a souhaité que le conseil municipal endosse ça, indique-t-il. Ce qui a été fait, d'ailleurs.»

Le gouvernement du Québec devait entériner l'entente intervenue à l'été, mais se butait depuis plusieurs mois à certains problèmes. Parmi eux, le fait que le Port et le gouvernement du Québec se disputent la propriété du fond marin sur lequel les quais doivent être érigés. Voyant le temps passé et de crainte que les échéances ne soient pas respectées, l'administration Labeaume a voulu une nouvelle entente qui traite uniquement de la gestion des infrastructures à la Baie de Beauport. La seule entente nécessaire puisque la Ville devra gérer les aménagements sur le site qui appartient au Port. Tout le volet des quais du port a été écarté de l'entente, même si le maire Labeaume demeure personnellement favorable à leur construction.